

avènement d'un commerce nouveau de denrées qui jusqu'ici n'avaient pas accès aux États-Unis est réputé très avantageux pour ce qui est d'aider, de hâter et de stimuler le commerce étranger.

Voilà les idées que je vous soumetts, monsieur l'Orateur, et pour résumer je rappelle que j'ai exposé trois sujets qui me sont venus à l'esprit en examinant pour la première fois le budget. D'abord, quelle est la situation économique des provinces Maritimes? En second lieu, quels sont nos droits aux termes des accords relatifs à la Confédération? Et, troisièmement, quelle ligne de conduite pourrions-nous adopter pour obtenir le même genre d'accords que nos amis de l'Ouest semblent réussir à obtenir? En terminant, monsieur l'Orateur, je désire citer un extrait du rapport de la commission royale d'enquête sur les revendications des provinces Maritimes, dont j'ai déjà parlé. Il s'agit d'observations très justes qui s'appliquent on ne peut mieux à la situation des provinces Maritimes par rapport à l'ensemble du pays. Je cite un extrait de la page 11 du rapport:

Les provinces Maritimes sont bien différentes aujourd'hui, pour ce qui est de leur organisation économique, de ce qu'elles étaient en 1867, et leurs possibilités sont encore plus grandes qu'elles ne l'étaient à cette époque. La Confédération, par ailleurs, n'est plus une expérience. Ce qu'elle a accompli dans l'art difficile de l'édification d'une nation l'a conduite à un point de développement qui fait plus que justifier les espérances et la perspicacité de ses créateurs primitifs. Les provinces Maritimes ont produit, dans toutes les sphères d'activité, des hommes qui ont joué un grand rôle dans les réalisations. Nous croyons que les réclamations que ces provinces ont soumises... et les perspectives pour l'avenir de leur propre partie du Dominion, devraient maintenant être revues dans un esprit de compréhension et de bienveillance, de façon à assurer pour l'avenir une prospérité territoriale mieux équilibrée, et à réaliser le but original de la Confédération, c'est-à-dire l'unité, la prospérité et le contentement pour toutes les provinces, ainsi que pour le Canada tout entier.

**M. Ambrose Holowach (Edmonton-Est):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander que la suite du débat soit renvoyée à une séance ultérieure?

**Des voix:** Non!

**M. Holowach:** Monsieur l'Orateur, le débat en cours sur le budget permet aux députés d'exposer leur avis sur des sujets qu'ils ne pourraient traiter dans le cours normal des débats et dont il n'est pas question de façon générale. Mais, ayant écouté ce qu'ont dit les députés qui ont pris part au débat en cours et ayant examiné le fond des problèmes graves sur lesquels on a appelé l'attention du

Gouvernement, je suis surpris de constater que personne n'a, jusqu'ici, abordé une question qui intéresse sûrement tous les députés, vu qu'elle est très importante pour la rapide croissance de notre jeune pays.

Si on examine la place qu'occupe le Canada sur une mappemonde et qu'on songe à ses rapports avec les pays voisins, on ne peut s'empêcher de remarquer que notre pays occupe une vaste superficie et une situation d'importance stratégique du point de vue géographique. Le Canada n'est qu'à quelques heures de vol de ses voisins du Nord et du Nord-Ouest. Outre sa situation d'importance stratégique, son sol contient de vastes ressources de matières d'importance stratégique. L'espace est une autre chose que nous possédons en abondance au Canada et, bien que, en un sens, cela soit un avantage appréciable, quand on songe aux possibilités d'expansion et d'accroissement, il ne faut pas oublier que nos villes et notre population sont fortement disséminées et que la distance comporte de graves inconvénients.

A ce propos, j'aimerais parler de la nécessité de plus en plus grande d'établir des routes commerciales dans tout le pays. Au cours de la session, on a très peu traité ce sujet si ce n'est du projet d'aide à l'aménagement de la route transcanadienne. Les grandes routes ont beaucoup d'importance pour le Canada et j'estime de mon devoir d'exprimer des vues sur ce sujet terre-à-terre et signaler à l'examen sérieux du Gouvernement la nécessité d'accorder une aide financière supplémentaire aux provinces, surtout en ce qui a trait à certaines grandes artères interprovinciales qui, du point de vue militaire, sont importantes pour tout le pays.

On sait, monsieur l'Orateur, que l'aménagement et l'entretien des grandes routes sont de la compétence des provinces; mais, lorsque les routes intéressent le bien-être social, économique, culturel, et même la sécurité et la vie des Canadiens, je pense qu'une certaine partie de la responsabilité doit en incomber au gouvernement supérieur.

(Sur la motion de M. Holowach, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Harris:** Nous poursuivrons ce débat demain et, plus tard dans l'après-midi, j'espère que nous pourrons aborder l'examen des projets de résolution.

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)